

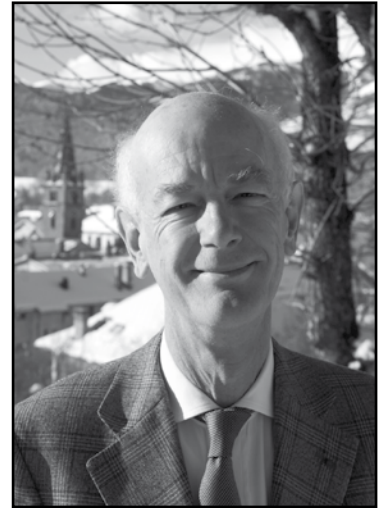
BARCELONNETTE
LE MAIRE

Les clefs de la ville



Madame, Monsieur, Chers amis,

Le Conseil d'État a confirmé, par un arrêt du 9 mars 2009 le jugement du tribunal administratif de Marseille qui avait annulé l'élection de Pascale Crippa, de Jean-Michel Payot et d'Alain Féjoz. Cette décision est difficilement compréhensible puisque nous avons remis au Conseil d'État l'avis des taxes d'habitation 2008 reçues et payées par eux en décembre dernier. Il nous semblait que nous ne pouvions pas fournir une meilleure preuve de leur inscription sur les rôles d'imposition de la commune que de montrer qu'ils ont effectivement



tous les trois payé un impôt à Barcelonnette, ce qui est, hormis la qualité d'électeur, la seule condition pour être éligible. Mais, même si cette décision est contestable, elle s'impose désormais à nous.

Ma première pensée est évidemment pour nos trois collègues qui voient ainsi, de façon imméritée, leur élection invalidée. Au nom de mon équipe et en mon nom personnel, je tiens à leur exprimer mes sentiments de solidarité, d'estime et d'amitié.

Ma seconde pensée est pour Barcelonnette qui ne doit pas souffrir de cette situation.

En attendant les élections partielles qui doivent être organisées par la Préfecture au plus tôt dans les six semaines à compter du 9 mars et au plus tard dans les trois mois, j'ai prévu de mettre en place une organisation provisoire :

- pour remplacer Jean-Michel Payot, premier adjoint en charge de l'Urbanisme et des Travaux, Robert Estachy sera délégué à l'Urbanisme et Jacques Villain aux Travaux ;
- pour remplacer Alain Féjoz, adjoint aux Finances, Gérard Cugnet sera délégué aux Finances ;
- enfin, Fabienne Cordier assurera, en plus de sa délégation aux affaires sociales et scolaires, l'intérim des fonctions de premier adjoint.

Ce dispositif temporaire nous permettra, en dépit de ce mauvais coup, de continuer notre travail au service de Barcelonnette et de conduire avec une détermination redoublée les dossiers en cours dont je vous ai entretenu dans le numéro de décembre des Clefs de la Ville. Ces dossiers qui concernent pour certains la vie quotidienne et pour d'autres le développement économique, avancent de façon globalement satisfaisante.

Amélioration de la Vie Quotidienne :

- la maison des jeunes a ouvert ses portes en février et son animateur, Mehdi Daci, est très apprécié des adolescents ;
- l'étude d'opportunité menée pour la création d'un réseau de chaleur urbain alimenté par une chaudière centrale à bois est largement positive ;
- l'aménagement du jardin de « l'îlot Pellégrino » sera terminé au Printemps ;
- la promenade qui ira du Gravier au Pont-Long en longeant le canal du Moulin et en passant par la passerelle de Bouguet devrait être ouverte dans les prochaines semaines pour que chacun puisse en profiter dès les beaux jours ;
- les travaux de première urgence pour réparer les dégâts commis par les crues de l'Ubaye de l'année dernière, notamment pour consolider la digue en aval du pont du Plan démarreront, si le temps le permet, en avril afin de protéger les personnes et les biens contre de nouvelles et éventuelles crues ;
- Enfin, le dossier de réhabilitation d'une première tranche de 50 logements insalubres en centre ville est en cours d'instruction.

Développement Économique :

- Étant convaincus que le siècle qui s'ouvre sera celui du savoir et que la formation sera la clef de l'avenir pour chacun de nous et particulièrement pour les jeunes, nous mettons tout en oeuvre pour faire aboutir notre projet de développement de la Cité Scolaire: création d'enseignements professionnels, ouverture d'un lycée italien européen, évolution de l'internat vers un internat d'excellence et prolongement de la section ski étude du collège jusqu'au lycée.

La réunion de travail que nous avons eue en février avec l'inspecteur d'Académie a été constructive et d'ores et déjà la transformation du BEP Vente et Action Marchande en Bac Pro Vente, Prospection - Négociation - Suivi de clientèle est acquise.

- Dans le même esprit, nous poursuivons nos travaux sur la création d'un pôle d'accueil pour chercheurs et étudiants spécialisé dans l'étude des risques naturels tels que les tremblements de terre, les glissements de terrain, les avalanches, les laves torrentielles ou encore les inondations. Les nombreux contacts de ces derniers jours avec d'éminents scientifiques sont particulièrement prometteurs et nous laissent espérer une ouverture de cette structure avant la fin de l'année.

- La restructuration du Quartier Craplet est au coeur des discussions que nous avons avec la CCVU et les autorités préfectorales dans le cadre du contrat de dynamisation initié par le Gouvernement à la suite de sa décision de fermer le CIECM-CNAM. Outre le pôle d'accueil sur les risques naturels, il est notamment prévu d'y installer la caserne des pompiers, un centre sportif de haut niveau et diverses autres activités.

Conformément à l'engagement que j'ai pris de vous informer régulièrement, je vous donnerai des nouvelles sur ces différents projets au fur et à mesure de leur avancement.

Jean-Pierre AUBERT

